



VITESSE EXCESSIVE

La vitesse excessive de certains conducteurs est souvent dénoncée par les riverains de notre ville. Outre la prise de conscience citoyenne et des campagnes de prévention mais aussi de répression quand cela est nécessaire, la municipalité se doit de participer au combat face à ces comportements dangereux.

Quelle sensibilisation citoyenne ?

Un travail, en lien avec la gendarmerie, doit être mis en place, pour des **campagnes de sensibilisation et l'installation de radars pédagogiques** sur certains axes spécifiques de notre cité. Cela a déjà été le cas ; ces mesures doivent être poursuivies.

La prévention peut aussi passer par un travail de prévention par les habitants eux même, via le milieu associatif. La ville d'Albi, a, par exemple, signé, depuis 2015, une **charte d'engagement pour la prévention routière** dans les quartiers albigeois avec 20 associations de quartiers : le fruit d'une démarche volontaire et commune, où les associations se sont notamment engagées à "respecter la réglementation en vigueur" et à "organiser les conditions d'une sensibilisation sur le thème de la sécurité routière en direction de ses adhérents et du public". A cela peut s'ajouter des campagnes d'affichage.

Puis, la municipalité se doit de recenser les axes particulièrement concernés par la vitesse excessive des conducteurs et de proposer ensuite **des aménagements adaptés à la situation, en lien avec les riverains**. A Ambérieu ville, nous pourrions citer quelques priorités parmi tant d'autres : l'Avenue Jules Pellaudin, Rue Alexandre Bérard, Avenue Leon Blum, Avenue de la Libération. N'oublions pas nos hameaux, aussi concernés par la vitesse excessive, notamment Les Allymes.

Quelles actions ? Des propositions existent mais ne sont jamais pleinement optimales. Ne rien faire est pire.

Après recensement des axes sensibles, nous recommandons tout d'abord de réaliser un diagnostic de la signalétique aux abords de ces axes. Parfois, les panneaux de vitesse sont obsolètes voire même inexistants. Un rappel des limitations peut être un point de départ.

Quels aménagements ?

L'efficacité des coussins berlinois ou lyonnais n'est pas pleinement reconnue puisque certains conducteurs passent à côté et le bruit peut être gênant pour les riverains; les chicanes peuvent être une solution si l'ensemble est bien aménagé, avec le respect des différents flux de circulation, mais à condition que la rue ne soit pas en sens unique puisque dans ce cas le conducteur accélèra sachant qu'aucune voiture ne viendra en face ; les feux

rouges intelligents se multiplient (passe au rouge quand il détecte une vitesse excessive en approche).

A Ambérieu, des coussins et des ralentisseurs sont présents à différents endroits de la ville ; des feux pédagogiques Rue Alexandre Bérard ; des chicanes Rue de la République, Rue du Clos Lebreton ou encore Rue Alexandre Bérard au Tiret. Sur cette dernière, l'aménagement réalisé mêlant tous les flux (axe voiture, axe vélo, passage piéton, places de stationnement, chicanes) est non abouti et demeure accidentogène.

Les pistes à approfondir à Ambérieu selon Vivons notre Ville :

- Les radars pédagogiques,
- Les chicanes, aménagées de manière réfléchie, selon les axes,
- Les plateaux traversants zone 30, pouvant être des solutions adéquates pour des axes inter-urbains ou commerçants. Cette solution n'est quasiment pas déployée à Ambérieu, alors qu'elle permet de ralentir la vitesse tout en matérialisant pleinement les flux de circulation. En complément de plateaux traversants surélevés, la zone 30 peut donner la priorité aux piétons et modes doux.



Vivons notre Ville demande à la majorité de prendre pleinement sa part dans les mesures et aménagements à réaliser tout au long du mandat en cours afin de lutter contre la vitesse excessive de certains conducteurs : recenser les axes concernés, effectuer un diagnostic de la signalétique, sécuriser nos axes de circulation, proposer des aménagements en intégrant les riverains dans la réflexion, oser aménager des zone 30... **Chaque aménagement n'est pas une solution unique ; ils doivent être complémentaires et s'intégrer au sein d'un dispositif élargi. La sécurité des riverains aux abords de nos axes de circulation est l'affaire de tous. Et ne doit pas attendre !**

Vivons notre Ville propose de prendre part à ces réflexions, via la commission transport/voiries.

Ambarroises, ambarrois, vous souhaitez nous faire part de vos réactions sur ce sujet ? Vous avez des secteurs concernés par ces vitesses excessives à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part de vos suggestions d'aménagements ? N'hésitez pas à nous contacter.



AMBÉRIEU-EN-BUGEY SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Excès de vitesse : avenue Jules-Pellaudin, les riverains redoutent le pire



■ Anthony Guiot et Laila Seoane, riverains de l'avenue Jules-Pellaudin, en pointent la dangerosité. Photo Antoine DELSART

Directement connectée à la RD1504, l'entrée de ville sud-est offre une ligne droite sans obstacle aux fous du volant. La famille Guiot, qui habite en sortie de rond-point, tremble et redoute l'accident. Elle lance une pétition pour réclamer un aménagement.

« Ici, ça roule à toute vitesse... » Pas besoin d'attendre bien longtemps pour vérifier le bien-fondé des inquiétudes de la famille Guiot, installée au bout de l'avenue Jules-Pellaudin, à la sortie du rond-point de la locomotive. Soudain, deux puissants crissements de pneus résonnent dans le

salon, suivis du bruit caractéristique d'un bolide venant de Saint-Rambert, sur la RD1504. Un classique, malheureusement. « On va attendre qu'un enfant décède pour faire quelque chose ? », interroge la maman en regardant son fils de 2 ans qui joue. « On a connu ça dans le Nord-Pas-de-Calais où nous vivions. La mort d'un gamin de 3 ans... Aujourd'hui, si on se mobilise, c'est pour notre sécurité et celle des autres. »

Un vieux problème Jamais réglé

Installé au bord de cette longue ligne droite depuis avril, le couple a

d'abord alerté les gendarmes, présents mi-août pour secourir une femme renversée au passage clouté. « La vitesse n'était pas en cause mais j'ai interpellé les gendarmes pour demander des contrôles radar. Qui m'ont dit que ce n'était pas de leur ressort... », regrette Anthony Guiot qui juge « pas très utile » l'installation temporaire, au printemps, d'un radar pédagogique non loin du château des Échelles. Alors sa femme s'est rendue en mairie et atterri de la municipalité un aménagement. Ce qui n'est pas gagné (lire par ailleurs).

Ce poussiéreux dossier est alimenté par les plaintes de riverains depuis des années, voire des décennies.

Parmi lesquels leur voisine Laila Seoane. « En 2009 déjà, j'ai rencontré l'ancien maire, M^{me} Exposito. Mon mari est handicapé, en fauteuil roulant, et il doit parfois circuler sur la route. » Son vœu ? La mise en place de chicanes, « comme celles devant la Maison de la petite enfance (rue du Clos-Lebreton, NDLR) ». Après avoir « failli être percutée en voiture plusieurs fois », Laëtitia Guiot est bien décidée à faire signer une pétition. Avant qu'un fou du volant ne vienne s'encaster dans sa maison ou fauche son fil. « On ferme toujours la porte à clé. J'ai trop peur qu'il sorte. »

Antoine Delsart
antoine.delsart@leprogres.fr

Christian de Boissieu
Adjoint à l'urbanisme d'Ambérieu

« Il n'y a pas de solution miracle »

« Dans un premier temps, j'aimerais éviter le stationnement le long des trottoirs. Ensuite, en ce qui concerne le problème de la vitesse, il n'y a pas de solution miracle. On les connaît toutes, aucune n'est valable à mon avis car elles ont des effets néfastes. Le dos-d'âne et le coussin berlinois provoquent de la casse sur les véhicules et sont bruyants. Et si on met des chicanes, comme dans la rue de la République, c'est pire... On prendra forcément une décision, mais elle sera mauvaise.

Pour l'heure, avec le maire Daniel Fabre qui a reçu les riverains, nous n'avons pas encore tranché. Je ne peux donner aucune date. Mais c'est un vrai sujet. Là-bas, ça roule trop vite. Les gens sont fous... »



■ Christian de Boissieu.
Photo Antoine DELSART

ET AILLEURS ?

■ À Tired

En 2014, la rue Alexandre-Bérrard a été dotée de feux intelligents, d'un stationnement alterné qui oblige à ralentir et de plateaux surélevés. Plutôt efficace.

■ Des chicanes en pagaille

La réfection de la rue du Clos-Lebreton date de 2012 avec, à la clé, des chicanes. Rue de la République, même idée, avec en plus un plateau et une zone 30 km/h.

Quant à l'avenue Paul-Painlevé, ses ralentisseurs ne suffisent pas à calmer les ardeurs des pilotes...